

FORUM 2018

Pratiques
participatives
pour l'égalité

Rapport des recommandations du Forum
d'échange du 30 mai 2018



MTElles

Automne
2018

Objectifs du Forum d'échange

- 1 Présenter les faits saillants de la collecte de données du projet MTElles.
- 2 Créer un espace d'échange où les parties prenantes partageront des expériences et des expertises sur la participation des femmes leur permettant d'identifier des solutions pour contrer les obstacles mis en lumière dans l'état de situation.
- 3 Identifier des recommandations pouvant guider l'élaboration des plans d'action visant la mise en place des projets d'expérimentation dans les milieux respectifs des codemandeurs.

Ateliers thématiques

À la suite de la présentation des faits saillants, les participant.e.s au Forum d'échange ont eu l'occasion de contribuer aux réflexions sur de bonnes pratiques favorisant la participation de toutes les femmes pouvant être mise en place dans les milieux municipal et paramunicipal ainsi qu'au sein des démarches collectives des Tables de quartier, en participant à deux ateliers.

Les animatrices et animateurs de ceux-ci ont été sensibilisé.e.s à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin que cette approche guide la réflexion collective (voir annexe) et que les recommandations de bonnes pratiques soient centrées sur les femmes, dont celles présentant différents facteurs identitaires qui s'entrecroisent et qui peuvent renforcer les sources d'oppression et les obstacles à leur participation.

Les thématiques et objectifs des ateliers, présentés à la page suivante, ont été identifiés suite à l'analyse des données recueillies lors de l'étape de collecte de données, plus spécifiquement celles liées aux obstacles à la participation des femmes. Les participant.e.s du Forum d'échange ont donc formulé des recommandations répondant directement aux préoccupations des personnes rencontrées lors des entretiens individuels et de groupes¹.

¹ **État des lieux:** Rapport d'évaluation des besoins, Portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'actions, MTElles – Pratiques participatives pour l'égalité, 2018, p.27

Thématiques et objectifs des ateliers

A. Conditions logistiques, procédures et format des rencontres

- 1 Les femmes ont accès à des conditions facilitantes favorisant leur participation aux rencontres municipales et de démarches collectives.
- 2 La prise de parole des femmes est favorisée dans les rencontres municipales et de démarches collectives.

B. Communication et accès à l'information

- 1 Les femmes sont informées des lieux de consultation citoyenne et des sujets à l'ordre du jour.
- 2 Les outils de communication utilisés sont variés et adaptés à plusieurs types de population.

C. Inclusion des populations marginalisées

- 1 Les populations les plus éloignées de la vie démocratique sont présentes lors des rencontres municipales et de démarches collectives.
- 2 Les personnes responsables de l'animation et de la modération des débats lors des rencontres sont conscientes et sensibles aux rapports de pouvoir.

D. Empowerment et accompagnement des citoyennes

- 1 Les femmes se sentent en confiance lorsqu'elles participent aux rencontres municipales et de démarches collectives.
- 2 Le climat des rencontres est respectueux et une attention particulière est portée au plaisir et à la convivialité.

E. Gouvernance et place de la participation citoyenne

- 1 Les structures favorisent la participation citoyenne, particulièrement celle des femmes, en amont des prises de décision.
- 2 La présence des femmes et la spécificité de leur participation aux rencontres sont documentées.

Résumé des recommandations

À la lumière des commentaires des animatrices et animateurs, des retranscriptions d'ateliers et des recommandations priorisées, trois grands constats se dégagent. D'une part, malgré l'effort fait pour centrer les discussions sur les bonnes pratiques pouvant contrer les obstacles à la participation propres aux femmes, les discussions pouvaient rapidement revenir à la participation citoyenne générale, notamment pour les thématiques *Communication et accès à l'information* et *Empowerment et accompagnement des citoyennes*. D'autre part, une majorité des recommandations proposées l'ont été pour l'ensemble des instances liées au projet et peu de distinctions ont été faites pour le milieu paramunicipal. Enfin, nous pouvons constater que nous retrouvons des recommandations similaires entre les thématiques, qu'une bonne pratique peut donc avoir un impact à plusieurs niveaux.

Un travail de regroupement des recommandations a été fait suite au Forum d'échange, mais la formulation de celles-ci est fidèle à la façon dont elles ont été nommées par les participant.e.s. La phase d'expérimentation permettra de les adapter aux différents milieux et aux objectifs du projet MTElles. Les responsables du projet MTElles sont aussi conscient.e.s que des milieux municipal, paramunicipal ainsi que les »Tables de quartier appliquent déjà certaines des recommandations. Toutefois, cette application n'étant pas homogène à travers les instances de vie démocratique, et les recommandations ayant été nommées lors du forum, nous avons fait le choix de les conserver. Les initiatives existantes seront diffusées pendant la phase d'expérimentation et on retrouvera au sein du guide MTElles, une analyse des bonnes pratiques rassemblées.

Le résumé des recommandations fera donc état des éléments similaires en trois sections : *Recommandations à l'ensemble des instances*, *Recommandations aux milieux municipal et paramunicipal*, *Recommandations aux Tables de quartiers*.

Recommandations à l'ensemble des instances

La communication est un enjeu qui ressort pour tous les milieux. Afin de s'assurer de rejoindre le public ciblé, on suggère d'utiliser des **stratégies de mobilisation adaptées** aux différentes populations qui composent le territoire. **L'information doit aussi être disponible** dans un délai raisonnable permettant de se préparer aux rencontres et celle-ci doit être simplifiée, tant à l'oral qu'à l'écrit. **Afin d'être plus inclusives, les communications devraient être épicènes et/ou féminisées** et l'utilisation de symboles, schémas et pictogrammes plutôt que seulement des mots pourrait assurer une meilleure compréhension de tout.e.s.

L'une des principales recommandations de l'ensemble des ateliers du forum est **d'aller vers les citoyennes**. Que ce soit pour véhiculer de l'information ou pour les consulter dans le cadre des activités régulières des instances, ces dernières devraient se déplacer plus régulièrement plutôt que de demander aux citoyennes de venir donner leur point de vue (unité mobile de consultation, conseils d'arrondissement itinérants, mettre à profit les activités des organisations partenaires pour des consultations éclairées...) De plus, il est proposé de **partir des besoins et des sujets qui intéressent les femmes**, de consulter sur ce qui est important pour elles, et non seulement sur ce qui est une priorité pour les instances.

Ce qui ressort aussi des ateliers, et qui concerne l'ensemble des instances, est la nécessité de **revoir les structures et leurs mécanismes de consultation**. L'une des recommandations est d'abord de sonder les milieux afin de connaître le degré d'ouverture à modifier les structures et intégrer de nouvelles pratiques pour favoriser la participation des femmes et de partager le pouvoir avec les citoyen.ne.s. Au niveau des instances décisionnelles, la parité femmes-hommes et la représentativité de la diversité ethnoculturelle devraient être des objectifs fermes et la fermeture des mises en candidature, lorsque que c'est le cas, ne devrait pas avoir lieu tant qu'ils ne sont pas atteints. Pour les instances de consultation, plusieurs éléments ont été proposés, **l'alternance de deux micros femmes-hommes, voire un troisième non-binaire, être transparent.e face au processus**, expliquer les étapes, où se situe la consultation et quel pouvoir y est accordé, **expliquer les délais**. Offrir une **équité de traitement entre les participant.e.s** (prendre en compte un pourcentage des propositions des citoyennes), offrir des pauses pour des **caucus non-mixtes pendant les consultations**. À la suite des rencontres, s'assurer de **revenir vers les participant.e.s** pour expliquer ce que ça a donné, quel a été l'impact. Pour toutes rencontres, **avoir un point statutaire sur les femmes, sur l'impact des décisions** sur celles-ci.

L'accessibilité des rencontres est un élément très important pour les femmes, d'une part en terme de conciliation travail-famille-implication qui peut être facilitée par des éléments **d'organisation logistique** tel que le choix de **l'horaire** des rencontres, l'offre de **nourriture, le remboursement des frais de transport ou le covoiturage**. Plusieurs éléments touchant **la présence des enfants** ont aussi été soulevés (les faire participer ou non à la rencontre, dans le même groupe que les parents ou à part, offrir une halte-garderie ou rembourser les frais de garde à la maison...). D'autre part, la question de l'accessibilité porte aussi sur **l'accessibilité du lieu, au niveau universel certes, mais aussi en termes de desserte en transport en commun et de sécurité de l'environnement** de celui-ci lorsque vient le temps de quitter, notamment lors des rencontres en soirée. Enfin, on parle aussi **d'accessibilité de l'information**, notamment sur la connaissance des conditions facilitantes offertes avant la rencontre, mais aussi sur le sujet de la rencontre tel que déjà mentionné et **d'accessibilité du vocabulaire utilisé**. Il est proposé de prendre en compte **les différentes situations vécues par les femmes en fonction de l'âge et de leur situation et de s'adapter**, en les impliquant au processus d'organisation par exemple.

L'accueil et le format des rencontres sont des éléments pouvant permettre une plus grande participation des femmes, notamment si on accorde une importance **aux aspects du plaisir, de l'ouverture et de l'empathie**. Il est proposé de **nommer d'emblée les rapports de pouvoir potentiels** et de souhaiter la bienvenue spécifiquement aux femmes. Il est aussi proposé de nommer des **règles de participation** pour favoriser la prise de parole de tou.te.s et **d'accompagner les citoyennes avant et pendant leur prise de parole**. En ce qui concerne le format des rencontres, il faut offrir **différentes options de participation**, en petits groupes ou sur le web par exemple, et favoriser la co-construction plutôt que la consultation.

Le **manque de représentativité de la diversité ethnoculturelle** est l'un des constats adressés aux différentes instances par les participant.e.s au Forum MTElles. Face à ce constat, outre les mesures ci-haut mentionnées, les participant.e.s du Forum ont proposé de permettre la langue d'expression désirée lors des consultations, et de prévoir les modalités de traduction qui s'y rattachent. Afin **d'inclure l'ensemble des personnes marginalisées**, il est proposé d'offrir à certains moments des espaces sécuritaires « **safe-space** » pour permettre une plus grande expression et **valoriser la mixité sociale lors des grandes rencontres**, de **permettre à chacun.e d'être tel qu'il et qu'elle est** dans les rencontres.

La formation des personnes responsables des consultations et de l'animation des processus collectifs est aussi un élément important pouvant **diminuer les effets des rapports de pouvoir au sein des instances ainsi que lors des rencontres de consultation et de démarches collectives**. Les formations proposées lors du Forum portent sur l'ACS+, la centration/décentration, la communication interculturelle, les différentes formes et techniques d'animation, les rapports de pouvoir et les barrières systémiques au sein des structures actuelles.

Tel que mentionné précédemment, des recommandations ont été émises spécifiquement pour les milieux municipal et paramunicipal et pour les Tables de quartier qui permettent d'apporter des solutions plus concrètes permettant de faciliter la participation des femmes aux processus démocratiques de ces instances.

Recommandations aux milieux municipal et paramunicipal

- **Miser sur le contact humain lors de l'accueil.** Au Conseil de la Ville de Montréal, atténuer l'effet intimidant créé à l'accueil par un gardien de sécurité en favorisant la présence d'une femme à ce poste, en ayant une personne qui accompagne dans ce processus et/ou en créant un guide sur la participation au Conseil de Ville qui permettrait de se préparer à cette étape.
- **Tenir compte des barrières réelles et symboliques dans un quartier qui peuvent freiner la venue des citoyennes.** Lors des conseils d'arrondissement, offrir un service de navette pour permettre la participation d'un plus grand nombre de personnes lors des conseils d'arrondissement, notamment les personnes âgées, les familles, les personnes à mobilité réduite....
- **Afficher le temps,** dans l'ensemble des conseils, pour que tou.te.s puissent gérer leur intervention.
- **Ne pas limiter les périodes de question.** Prendre toutes les questions éviterait aux citoyennes de se déplacer pour rien.
- **Prioriser l'intervention des parents et des personnes à mobilité réduite.** D'ailleurs, c'est une pratique déjà implantée dans certains arrondissements.
- **Revoir la disposition spatiale.** Permettre aux citoyennes d'intervenir en étant assises (avec tables), sans être obligées d'être debout.
- **Tenir les conseils dans des lieux informels,** comme dans des parcs, par exemple.
- **Adopter une politique égalité dans tous les arrondissements,** selon le modèle de la Ville Centre.
- **Imposer la parité et la représentativité (femmes, population immigrantes).** Cibler la priorité comme un objectif concret et poser des actions pour l'atteindre, être proactif. La parité doit aussi être présente au niveau de l'animation des rencontres.
- **Développer un mécanisme de jumelage ou de mentorat** pour les femmes qui souhaitent se présenter en politique.
- **Essayer de rompre avec la perception que les élu.e.s sont inaccessibles.** Offrir la possibilité d'échanger avec les élu.e.s lors de cafés rencontres, avoir des occasions de converser.

- **Offrir des formations sur le milieu municipal dans les bibliothèques.** Expliquer l'évolution des structures participatives, les redécoupages des pouvoirs et le partage de compétences, notamment au niveau régional, afin que les citoyennes puissent s'y retrouver.
- **Prendre le temps d'expliquer l'origine et les raisons des décisions.**
- **Vulgariser le langage d'expert** (ex : PPU) et **sortir des modes de communication classiques** (ex : parution en petit caractère dans le journal).
- **Identifier et utiliser les lieux et canaux de communication déjà existants** (Caravane de la démocratie, Conseils permanents, OCPM).
- **Permettre une plus grande participation des citoyennes aux décisions.** Mettre en place des budgets participatifs, par exemple.
- **Permettre de sortir des normes de présentation,** lors des consultations et dépôt de mémoires, pour contrer la formalité (présentation en duo, formes plus créatives de présentation...).

Recommandations aux Tables de quartier

- **Humaniser les lieux de participation citoyenne.** Tenir les rencontres dans de grands locaux permettant d'installer plusieurs espaces liés à la consultation (lieu de parole, lieu de jeu, lieu de création), faire preuve de créativité dans les modes de consultation.
- **Mettre des procédures claires en place et les partager** (modes de fonctionnement, convention, ententes de collaboration).
- **Adopter une posture « On donne la parole aux femmes »,** la nommer clairement. Nommer clairement les possibilités de rapports de pouvoir lors des rencontres, mettre en place des procédures inclusives.
- **Faire attention à la mixité de la participation entre professionnel.le.s et citoyen.ne.s.** S'assurer d'être conscient.e des décalages des connaissances et des rapports de pouvoir. Viser une proportion de représentation tant dans la présence que dans la prise de parole.
- **Avoir des ressources en communication au sein des Tables de quartier** et faire participer les femmes à la rédaction de l'information.

- **Faire de l'éducation populaire.** Créer des espaces pour s'exercer à la prise de parole afin de gagner de la confiance. Faire connaître les différents lieux de participation citoyenne.
- **Expliquer les gains liés à la participation citoyenne.** Montrer l'utilité d'investir les lieux de participation par des exemples concrets, créer un guide.
- **Préparer la prise de parole.** Accompagner les citoyennes aux rencontres du Conseil d'arrondissement ou autres rencontres de consultation.
- **Faire des rencontres préparatoires avec les citoyennes** pour l'appropriation du sujet, du fonctionnement, du vocabulaire et des concepts.
- **Définir le rôle des citoyennes, avec les citoyennes.** Intégrer les citoyennes au cœur des actions des Tables, offrir différentes possibilités d'engagement, choisir le bon moment pour les inclure.
- **Prendre le temps de comprendre pourquoi les citoyennes sont là.** Sortir des objectifs et des résultats attendus, réduire la vitesse du processus, le rendre plus souple.
- **Sensibiliser les partenaires du milieu aux réalités vécues par les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s** (adaptation culturelle, parcours migratoire, réponse aux besoins de base...).
- **Sensibiliser le milieu à la sous-représentation des personnes issues de l'immigration dans les processus collectifs et les prises de parole.** Ce sont des lieux où les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s ont le droit de vote et peuvent exercer leur citoyenneté (comme personnes habitant la cité).
- **S'assurer de la représentativité des équipes de travail et du CA, au sein des Tables de quartier et des organismes** (femmes, diversité ethnoculturelle, précarité socioéconomique, LGBTQIA+...) Faire des appels de candidatures sans trop de formalités, reconnaître l'expérience humaine et ne pas mettre trop d'emphasis sur la formation académique.
- **Exiger la présence des femmes dans le processus décisionnel.** Donner une place citoyenne dans les structures de gouvernance, former des comités de réflexion citoyens sur les différentes formes de participation.

Autres

Une possibilité était donnée aux participant.e.s de faire des recommandations à d'autres milieux (les écoles, les groupes communautaires, les groupes de femmes, les mouvements citoyens, les syndicats...). Par contre, les animatrices et animateurs avaient pour indication de prendre en note ces recommandations si celles-ci se présentaient, mais de mentionner aux participant.e.s que les codemandeurs du projet n'entretiennent pas de partenariats directs avec ces milieux dans le cadre du projet MTElles et que les projets d'expérimentation ne les touchent pas directement. Les recommandations qui ont été faites pour ces autres milieux se retrouvent dans la section des recommandations à l'ensemble des instances et portent notamment sur la préparation des citoyennes aux rencontres de consultation et sur l'accueil chaleureux et personnalisé.

Suivi des recommandations

Le rapport des recommandations du Forum d'échange servira de document de référence au projet MTElles afin de s'en inspirer lors de l'élaboration des projets d'expérimentation avec les partenaires des codemandeurs, intéressés à mettre en place de bonnes pratiques favorisant une plus grande participation des femmes aux processus démocratiques existants.

Annexe

Approche guidant la réflexion lors des ateliers – L'analyse comparative selon les sexes plus (ACS+)²

L'ACS+ sert à déterminer l'effet que pourrait avoir une initiative sur différents groupes de personnes.

Faire une analyse comparative entre les sexes d'une perspective intersectionnelle consiste à rassembler de l'information sur la façon dont certains groupes peuvent vivre différemment la même situation, ou quels effets pourraient avoir sur eux tel ou tel changement aux politiques, aux programmes et aux services.

C'est l'occasion de cerner les risques et les possibilités entourant une initiative lors de la conception et de formuler des stratégies d'atténuation en conséquence.

L'égalité des sexes signifie que les personnes, indépendamment de leur sexe ou de leur genre, bénéficient de conditions égales pour exercer leurs droits fondamentaux. Ces personnes participent à parts égales à la vie dans leur foyer, leur communauté et leur société.

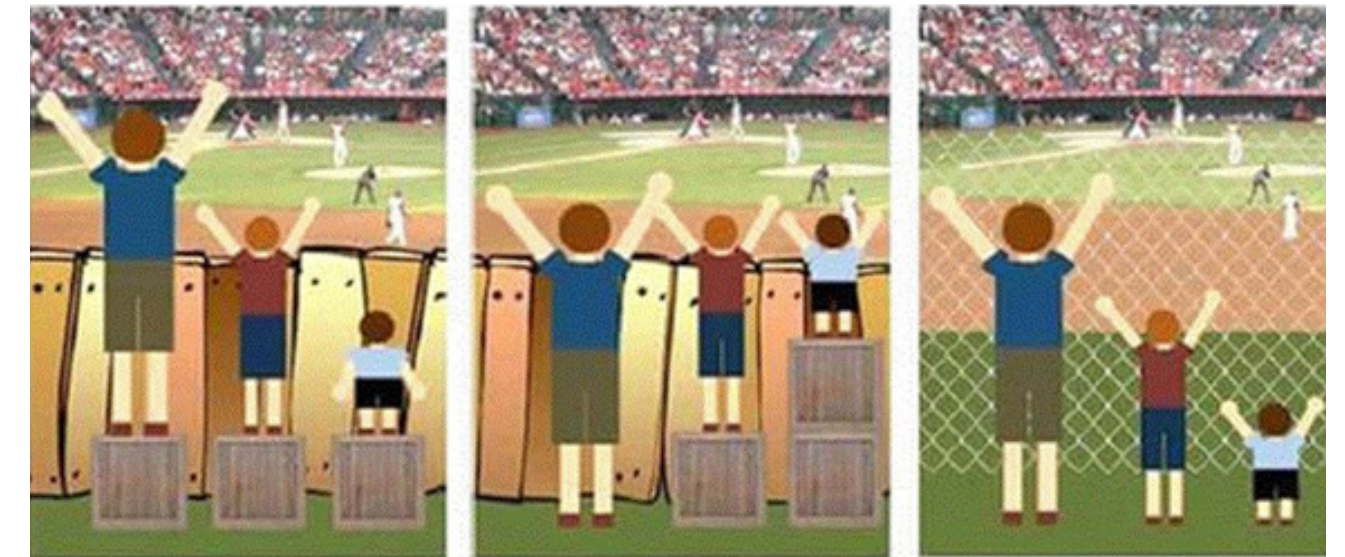
Tout le monde ne vit pas de la même façon une situation donnée, par exemple l'accès aux services et à l'emploi ou l'expérience de la violence. Les obstacles peuvent être structurels ou non, voulus ou accidentels.

² Ce document reprend en grande partie le contenu des vidéos mis en ligne sur le site web de Condition Féminine Canada dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à l'ACS+ qui avait lieu du 20 mai au 2 juin 2017, dans la section microleçons vidéos, sous l'onglet ACS+. www.swc-cfc.gc.ca, consulté le 9 mai 2018.

<http://www.swc-cfc.gc.ca/med/multimedia/videos/gba-ac-s-ee-fr.html>

<http://www.swc-cfc.gc.ca/med/multimedia/videos/gba-ac-s-sg-fr.html>

Comment pouvons-nous reconnaître et éliminer les obstacles systémiques ?



Dans la première scène, toutes les personnes sont aidées de la même façon ; on suppose donc qu'elles retireront le même bénéfice.

C'est ce qu'on entend par le terme « égalité de traitement ».

On a le sentiment que les choses sont justes quand il y a équité. L'équité exige souvent un traitement différent. Chaque personne est aidée d'une façon différente afin de pouvoir profiter également de la vue. Chacune reçoit un traitement équitable.

La deuxième scène illustre le principe d'équité.

Dans la troisième scène, l'obstacle systémique qui gênait la vue a été enlevé. Les personnes peuvent toutes voir sans aide ou mesures d'adaptation.

Cette scène illustre ce qu'est l'égalité véritable.

L'équité et l'égalité ne concernent pas seulement le sexe et le genre. En agissant sur les obstacles systémiques, on permet à des personnes vivant différents types d'oppression de pouvoir participer pleinement. Par exemple, les mesures adaptatives des scènes 1 et 2 auraient été inadéquates pour une personne se déplaçant en fauteuil roulant. C'est le niveau que l'ACS+ tente d'atteindre.

L'analyse comparative entre les sexes plus, ou ACS+, est une méthode qui permet d'évaluer l'effet qu'une initiative pourrait avoir sur différents segments de la population.

Le « plus » signifie que l'analyse comparative entre les sexes plus va au-delà des notions du sexe et du genre et qu'elle s'intéresse à leurs recouvrements avec d'autres facteurs d'identité, comme l'orientation sexuelle, l'origine ethnoculturelle, la religion, la classe sociale, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle.

C'est ce qu'on appelle l'intersectionnalité.

Utiliser l'ACS+ permet d'examiner tous les facteurs d'identité qui se recoupent d'un groupe de personnes à l'autre pour formuler, réaliser et évaluer les initiatives dans le cadre d'une démarche plus inclusive.



